



# la Francisque

L'HEBDOMADAIRE DES ASPIRANTS DU STALAG 1A

## ÉLITES

L'Université de Paris reprenait ses travaux le 5 novembre dernier. Discours traditionnels de rentrée.

Tranchant sur le ton de ses collègues, le discours de Monsieur le Recteur Gidel emprunte le meilleur de sa substance aux messages du Maréchal. Cet hommage d'un grand juriste au Chef de l'Etat traduit la volonté de l'Université de contribuer à la reconstruction d'une France nouvelle, en formant l'élite intellectuelle de la Nation. Et, posthume témoignage, Monsieur Gidel cherche dans Charles Péguy une définition de l'élite. " L'élite, dirai-je volontiers en paraphrasant les paroles du noble écrivain, l'élite se compose de ceux qui ne veulent pas se contenter d'approximations grossières, commodes, faites une fois pour toutes " et qui ne veulent pas être des "hommes qui sentent par sentiments tout faits, qui pensent par idées toutes faites, qui veulent par volontés toutes faites".

Et dans une définition, que nous inscrivons volontiers en tête de ce journal, Monsieur Gidel résume sa pensée. " L'élite se compose de ceux qui, à quelque échelon qu'ils soient de la hiérarchie sociale, se distinguent des autres par les services rendus à la communauté et par leur capacité à assumer des devoirs et des responsabilités".

Pour former les élites intellectuelles nécessaires à la renaissance française, l'Université saura se renouveler, tout en restant le conservatoire de " la tradition de haute culture qui fait corps avec l'idée même de notre patrie ". La Francisque.

## ORDRE DU GÉNÉRAL N° 14

" Au moment où commence la nouvelle année, j'adresse à tous mes compagnons de captivité (Aspirants, Stalag, Kommandos), l'expression de mes sentiments affectueux et je m'associe de tout cœur aux vœux qu'ils forment pour leurs familles, pour notre France et pour un avenir heureux dans une Europe pacifiée."

Stablack, le 1<sup>er</sup> Janvier 1942.

Le Général Didelot

## La Peinture vivante

Si l'on comprend aisément l'intérêt des arts d'expression sociale en période révolutionnaire, cinéma, théâtre même, organisation des fêtes, le peintre ne risque-t-il pas au contraire, d'y faire figure d'inutile et de parasite ?

Et puis l'image française n'aurait-elle épousé sa vertu, au bout de huit siècles d'incessant labeur ? Y a-t-il quelque chose de neuf et de vivant à dire sur notre sol, sur notre amour, sur notre foi ?

Je crois qu'on peut espérer. D'abord, en raison même du poids d'une tradition presque millénaire. La France produit de la peinture, comme un arbre des fruits. Ensuite, en raison de la valeur de quelques jeunes artistes : Oudot, Poncelet, Planson, Chapelain-Midy.

Sans doute y eut-il, non seulement depuis l'autre guerre, mais depuis plus de cinquante ans, tant de malentendus entre l'artiste et son public, qu'on ne peut vraiment pas reprocher à ce public son manque de confiance.

Une suite de phénomènes matériels, pourtant, comme la découverte de la Photo, du Cinéma et la guerre sont à la base de ces malentendus. La Photo détournait les peintres de la copie, en même temps qu'elle intéressait plus le client à la ressemblance. Le Cinéma fit oublier qu'une image immobile pouvait concentrer autant de poésie dans son expression éternelle qu'une danse de gestes expliquant un drame en blanc et noir. A la guerre de 14-18 enfin, succéda une telle décompression morale, un tel mouvement de la spéculation, qu'on en vint à considérer le tableau comme une valeur mobilière et que des milliers de gens se ruèrent dans l'aventure de peindre, devenue

soudain un métier calme, agréable et providentiel. Ce n'était plus un difficile sacerdoce, mais mine à exploiter, où les filons étaient figurés par quelques artistes de talent, copiés à l'infini, avec une maladresse qui n'empêchait pas la vente.

Ce qui devait arriver, arriva : dès le début de la crise économique, une panique s'empara de tous les porteurs de tableaux dépréciés, et, passant d'un extrême à l'autre, ils enveloppèrent dans leur malédiction la bonne et mauvaise peinture, accusant sans discernement les chercheurs désintéressés d'une période de transition et de troubles.

Ce qui avait été passion théorique de reconstruire la peinture, en dehors de toute copie servile, de toute description anecdotique, parut à certains le délire publicitaire d'une génération de baladins loufoques, asservis à l'argent. Qui parlait de fauves, ignorait Segonzac et Derain. Qui se moquait du cubisme, ignorait Braque et La Fresnaye. Cubisme, fauvisme, surréalisme et autres désinenses en ismes, génératrices de malentendus, c'était pour beaucoup des kilomètres de croutes incompréhensibles défilant aux cimaises des grandes foires annuelles, où les maîtres véritables n'exposaient presque jamais.

Il est vrai que le Salon des Artistes Français, avec ses milliers de médiocres pontifiants, vieillards exangues et jeunes folles élèves des pontifiants vieillards, étaisaient devant un public prêt à toutes les complaisances, une exhibition au cirage et au jus de navet encore plus navrante.

Le mal paraissait grand. Devait-on parler de décadence ? Devait-on sur-

40 P 1072 Rés

tout croire qu'on nous accusait, à l'étranger, de décadence ? A ces défaitistes seront données d'éclatantes réponses. Un petit fait seulement ; l'invitation d'Arno Breker, qui passe pour le premier jeune sculpteur Allemand, faite à quelques artistes de chez nous d'aller visiter leurs collègues d'Allemagne. Son choix s'est porté sur de véritables jeunes, comme Raymond Legueult ou Raymond Oudot, qui symbolisent précisément l'effort de ces prédecesseurs décriés : Matisse, Dufy, Segonzac, La Fresnaye, passionnés redécouvreurs d'un idéal français dans la ligne des Fouquet, des Le Nain, des La Tour, des Poussin et des grands Romantiques.

Le Tableau avait perdu, dans l'anecdote des Bastien Lapage, l'imagerie sulficienne de Bonguerreau et l'imitation citée des Ribot et des Bonnat, toute sa vertu architecturale, sa puissance colorée, son expression émotive. C'est un effort progressif, heurté, de plus de trente années, qu'il fallut pour lui rendre son intérêt. La Fresnaye, cubiste, retrouva l'architecture classique de Poussin. Matisse et Dufy firent ressentir la joie de la couleur ; ces surréalistes eux-mêmes sans être couronnés par un maître qui les justifiait, prouveront que la littérature ne gênait que la mauvaise peinture.

Enfin, renouant avec la tradition solide de Renoir et de Cézanne, Derain pouvait redonner la vie à des œuvres complètes, classiques, accessibles au plus grand nombre, auxquelles ne manque que l'animation de la jeunesse ivre d'une nouvelle foi.

C'est dans ces conditions que s'ouvre aujourd'hui l'avenir. L'outil des imagiers est retrempe dans l'aventure. Il ne faut plus que l'espoir têtu et le goût du travail, afin de retrouver le sens de l'illusion qui est pour l'artiste, comme disait Delacroix, plus réelle que lui-même.

Une révolution n'a pas nécessairement besoin de l'adjvant des œuvres d'art. Mais il se trouve précisément aujourd'hui que l'art a besoin d'une foi aussi matérielle qu'idéale. Pourquoi cette foi ne serait-elle pas la créance en un monde régénéré ? La France est prête à chanter, le jour où elle aura retrouvé la joie.

## LES SPORTS D'HIVER A STABLACK

Depuis quelques jours vous voyez des aspis revenir blancs de la tête aux pieds, d'autres se tenir le crâne d'un air désespéré ou se frotter le ventre contre la terre, ce qui est, paraît-il, un aboutissement ; d'autres encore porter des marques sur le visage, et, par-dessus tout celà, une animation particulière vers un point précis de notre camp. Suivez la foule et vous arriverez à la patinoire, la grosse attraction du moment, le plaisir de centaines de sportifs.

Elle est superbe cette patinoire, lisse, bien glissante, suffisamment grande pour contenir tout le monde. La construire fut une affaire et l'on vit les pompiers distribuer généreusement l'eau nécessaire à l'égalisation de la surface primitivement peu propice au patinage.

# MOUVEMENT PÉTAIN

## LE CONGRÈS DU MOUVEMENT PÉTAIN

La semaine prochaine doit se tenir le Congrès du Comité Pétain. Cette réunion permettra d'examiner les résultats obtenus, mais surtout d'associer étroitement tous les membres du Comité à l'action poursuivie dans le camp et de rechercher en commun les meilleurs moyens d'approfondir notre connaissance de la Révolution Nationale.

Le programme comporte une séance d'ouverture en présence de Monsieur le Général Didelet et deux séances de travail, au cours desquelles seront examinés et discutés les différents points qui ont fait l'objet des questionnaires soumis ces dernières semaines, dans le cadre des barraques, à tous les membres du Comité.

Ainsi se dégageront un certain nombre d'idées qui, soumises à l'approbation de Monsieur le Général Didelet, permettront à notre mouvement de conserver son dynamisme et de poursuivre son but.

## EXPOSITION DE LA RÉVOLUTION NATIONALE

**But de l'Exposition.** — Il est rappelé que l'Exposition de la Révolution Nationale sera l'œuvre de tous ceux qui voudront lui apporter les résultats de leur travail et de leur ingéniosité, lui prêter les créations de leur imagination ou de leur esprit inventif.

Elle fait appel à tous, aux

artistes, aux techniciens, comme aux bricoleurs.

Son but est :

1<sup>o</sup> La présentation sous la forme de larges synthèses vivantes de la doctrine et des réalisations de la Révolution Nationale.

2<sup>o</sup> La recherche des moyens par lesquels pourrait être créé un climat à la Révolution Nationale dans une communauté par la publicité

*l'invention technique  
la création artistique*

les plus modestes, comme les plus élevées.

L'Exposition est l'**Exposition de la Révolution Nationale**. Aucune limitation n'est apportée aux types ou à la nature des objets présentés au jury de l'Exposition. Il suffit que soit par leur caractère inventif, soit par leur destination ils puissent contribuer à servir directement ou indirectement la Révolution Nationale et porter pierre à la construction de l'esprit et de l'ordre nouveaux.

**Classe technique.** — Pour permettre aux techniciens de présenter leurs projets, leurs réalisations communes orientées dans le sens de la Révolution Nationale, il est créé dans le cadre de l'Exposition une **classe technique** dont le responsable est VIENNET (10 A). Les techniciens sont priés de lui soumettre leurs projets et éventuellement leurs demandes de matériel.

**Délégués de baraque.** — Tous les aspirants désirant exposer à titre individuel sont invités à s'inscrire auprès des délégués de baraque dont les noms figurent au panneau Pétain. Ces délégués sont spécialement chargés d'être les agents de liaison entre les exposants éventuels d'une part, le commissariat, le comité artistique et les responsables des différentes classes d'autre part.

**Commissariat.** — Un membre du commissariat se tiendra à la disposition de tous les aspirants, pour toutes questions relatives à l'Exposition, à la Permanence du Mouvement Pétain, de 15 à 16 heures les jours ouvrables.

A ce sujet, nous devons remercier les autorités Allemandes qui ont prêté leur matériel et autorisé le service de la pompe à user des bouches d'eau qui étaient couvertes pour l'hiver.

### Règlement

Interdiction absolue de faire des glissades et de monter sur la patinoire sans patins. Ne jeter aucun mégot ou objet quelconque sur la patinoire.

Chausser ses patins en dehors de la patinoire.

Faire attention à ne pas faire de trous ou crevasses de façons à conserver la piste dans le meilleur état possible. Faire attention aux débutants !

Nous comptons sur la bonne volonté de **tous les camarades** pour l'entretien de la patinoire.

## Romans policiers

Le premier roman policier, dit un jour Paul Morand, c'est *Oedipe-Roi* : un meurtre, une famille éplorée, un détective ; et ce détective découvre au bout de son enquête qu'il est lui-même le criminel. Voilà un aspect de la tragédie thébaine auquel Sophocle n'avait pas pensé. Mais Hercule Poirot et Philo Vance ont bien d'autres quartiers de noblesse, Zadig entre autres, qui dans les jardins de quelque sultan est capable, par la seule puissance de son raisonnement, d'identifier et de décrire, aux traces qu'ils ont laissées sur le chemin, la chienne de la favorite et le cheval du souverain. Fâcheuse perspicacité, qui lui vaut maintenir tracas. Un autre ancêtre.

Arrêtons-nous ici. Ne fournissons pas les arguments d'une défense à ceux qui font du Masque et de l'Empreinte leur nourriture spirituelle. Mais, après tout, pourquoi ne pas parler du roman policier, et méditer un peu sur lui ? D'abord, qu'est-ce qu'un roman policier ? Sans étudier son histoire et son évolution, de Vidocq à Lupin et d'Edgard Poë à Ellery Queen, disons qu'il s'est formé une sorte de notion idéale ou classique, si l'on peut employer ces deux mots, du roman policier. Ce n'est pas n'importe quel ré-

## RÉVEILLONS

Ces réveillons de captivité ont une allure toute particulière. Leur préparation est déjà un évènement que la vie courante ne nous avait pas révélé. Les groupes, les popotes s'ingénient à composer des menus remarquables qui font honneur à la cuisine française.

Heures passées loin du foyer, heures joyeuses avec un rien de mélancolie, une pensée émue pour ceux qui sont si loin de nous.

Heures d'union : chacun participe au divertissement commun et voit s'effacer, pour quelques jours, les petits dissensments et les petites querelles. Tous se rapprochent pour ces fêtes qui de toujours ont réuni les hommes.

Puisse cette union n'être pas fugitive et demeurer en nos coeurs. Mes camarades, pensez à ces soirées où nos familles ont pensé à nous, et criez "union" à ceux qui disent "disorde".

cit d'aventures et de meurtre, et je sais tel roman qualifié de policier qui n'a nul rapport avec le genre. C'est en réalité un

problème que le détective et le lecteur avec lui doit résoudre : si bien que beaucoup d'auteurs commencent leur ouvrage par la fin, qu'ils inventent d'abord solution et dénouement, pour remonter ensuite à un énoncé astucieux. Celà n'a l'air de rien : voyez les conséquences. Un roman policier se présentera souvent comme une exposition en plusieurs temps, coupée de péripéties, suivie d'un dénouement foudroyant. D'où les défis au lecteur d'Ellery Queen, à l'avant-dernier chapitre. Tout celà est connu des lecteurs du Masque. Mais voici un phénomène nouveau et remarquable : pour la première fois depuis bien longtemps il s'est créé de la sorte un genre littéraire (disons quand même littéraire) à forme fixe : fixe dans le choix des sujets, dans le schéma de l'action, même dans les dimensions de l'ouvrage. Type : six personnes enfermées dans une maison, un meurtre, le criminel est parmi les survivants, 230 pages. Celà satisfait le lecteur moderne, comme les tragédies en 5 actes où les bergers galants satisfaisaient nos ancêtres, comme les fables d'Argos et de Thèbes satisfaisaient les Athéniens.

Quelle décadence ! dira-t-on. D'accord, mais c'est un fait, dont l'étude peut être curieuse.

D'autant plus curieuse qu'elle nous éclaire sur certains traits de l'esprit de notre temps. Cet esprit a gardé bien des éléments traditionnels, l'amour de la justice et de la vérité ! Quoiqu'il arrive, le coupable marche à la mort ; quoiqu'il arrive, le faible et l'innocent seront protégés ou vengés. Celà éveille en nous une réminiscence, mais oui ; les détectives sont les derniers redresseurs de torts ; les grands criminels tremblent devant eux, et Hercule Poirot en veston est l'arrière neveu de Roland. L'amour du merveilleux et de l'impossible : combien de romans policiers sont une plongée dans le surnaturel, grossier sans doute et matériel, comme un conte. Mais ici, précisément,

Voir suite page 4.

## L'Opérette

" Si la musique, écrit Combarieux, était l'apanage d'une élite, si elle n'était accessible qu'à la classe riche et intelligente, qu'à ceux qu'une longue instruction a mis à même de pénétrer tous les secrets de son langage, elle manquerait à sa principale vocation qui est avant tout un art social".

L'opérette est un des moyens de communication de la musique avec le peuple, l'élite, à juste titre ne la dédaigne pas.

Elle n'est pourtant pas autre chose qu'un opéra-comique amoindri. Tout en restant une sorte de comédie dans laquelle le dialogue parlé alterne avec le chant, elle ne peut être considérée que comme un art de décadence malgré les agréments que lui reconnaissent les amateurs de musique légère.

Elle est un moyen de divertissement d'où la gaîté étincelante, la finesse d'esprit, la verve mélodique unie à un intérêt musical plein d'invention, dans un rythme toutefois facile, ne sont pas exclus.

Littérairement, elle est une extension du vaudeville mis à la mode à partir de 1815 par Scribe et ses imitateurs.

Musicalement, elle est le développement de la chanson du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont les richesses sont inépuisables, et de la comédie à ariettes.

Le véritable créateur de l'opérette est Jacques Offenbach (pseudonyme emprunté à une ville rhénane par l'Allemand Ebersscht).

Qui ne connaît les principaux auteurs de ce genre, contemporains ou successeurs d'Offenbach : Lecoq, Audran, Planquette, Varney, Messager, Lehár ?

Qui n'a pas fredonné... voire chanté.. des airs de *La Belle Hélène*, de *La Fille de Madame Angot*, du *Petit Duc*, de *La Petite Mariée*, de *La Mascotte*, *Gillette de Narbonne*, *Miss Helyett*, des *Cloches de Corneville*, *Rip*, *Surcouf*, des *Mousquetaires au Couvent*, des *Petites Michu*, *Véronique*, du *Pays du Sourire* ?

Le spectacle actuel de l'"Aspilag" est une création. Le livret de "Au temps des Crinolines" est inédit ; il ne m'appartient pas d'en lever le voile.

Musicalement, cette opérette est une adaptation des airs qui ont fait la vogue du genre. Elle comportera aussi la première audition de deux préludes, d'une valse et d'une rumba.

Adaptation et composition sont l'œuvre du Sergent Frontière dont tous les musiciens, tous les organisateurs des spectacles du camp connaissent le dévouement, la discréption et le talent.

Sans nul doute, cette opérette doit divertir, plaire, "dégeler" les spectateurs.

"Enfin, voilà de la bonne musique" diront certains !

Tout doux, mes chers ! Ce n'est qu'un art en décadence.

"Quelle horreur" diront d'autres.

Voyons, Messieurs, souriez ! C'est gai, sensible, génial !

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

### Prisonniers civils de la guerre 1914-1918

La délégation de Berlin de la mission Scapini fait savoir qu'à sa connaissance, il n'existe actuellement aucune mesure en faveur de cette catégorie.

### Aînés de famille nombreuse

La Délégation de Berlin rappelle que seuls sont recevables les dossiers de fils aînés dont le père est décédé ou incapable de travailler. Les bénéficiaires doivent avoir immédiatement après eux, sans interposition de majeur masculin, au moins quatre frères ou sœurs mineurs, nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1922 (décision des autorités allemandes du 25 juillet 1941).

Ces mesures ne s'appliquent pas aux militaires d'active.

Les prisonniers habitant la zone occupée sont mis en congé de captivité; ceux habitant la zone non occupée sont purement et simplement libérés (entlassen).

C'est aux familles et non au prisonnier qu'il appartient de faire les démarches nécessaires.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

1<sup>o</sup> Demande de mise en congé de captivité ou de libération.

2<sup>o</sup> Certificat de décès du père, ou d'inaptitude au travail.

3<sup>o</sup> Certificat de vie des frères et sœurs.

Traduites en allemand et certifiées conformes par le Maire.

Elles doivent être adressées par les familles :

Pour la zone occupée : au Contrôleur Général d'Armée Bigard, 231, Boulevard Saint-Germain - Paris.

Pour la zone non occupée : au Général d'Armée Besson, 52, Avenue Foch, à Lyon.

### Facilités de correspondance pour les prisonniers ayant un proche parent dans la marine

La Direction du Service des Prisonniers de Guerre fait connaître aux prisonniers ayant des proches parents (père, frère, fils ou tuteur) marins, se trouvant aux colonies ou sur mer, que des dispositions sont prises en vue de leur permettre d'obtenir rapidement des nouvelles des leurs.

Les prisonniers intéressés devront dorénavant adresser leurs lettres à l'Amirauté sous l'adresse suivante : "Service Central des Œuvres de la Marine, Amirauté Française, Vichy", en fournissant toutes précisions permettant de joindre sûrement les destinataires. Les nouvelles de ces derniers recueillies télégraphiquement seront transmises aux prisonniers au moyen des coupons-réponse de leur correspondance. (Communication de la Délégation de Berlin du 18 décembre 1941).

### Prisonniers sans nouvelles de leur famille en résidence aux colonies

Bien que les dispositions prises en faveur des prisonniers ayant un proche parent dans la marine restent officiellement limitées à cette catégorie de prisonniers, la Mission Scapini espère que leur extention à d'autres prisonniers et notamment à ceux dont la famille réside aux colonies, pourra être obtenue.

Les camarades qui se trouveraient dans ce cas et qui seraient sans nouvelles des leurs, pourront donc écrire, comme il est dit ci-dessus, au Service Central des Œuvres de la Marine, Amirauté Française, Vichy, en fournissant toutes précisions utiles.

Toutefois, s'agissant d'un cas non encore prévu, les lettres ne devront pas être expédiées par courrier normal, mais remises au Commandant de Compagnie; elles seront transmises à la Mission Scapini, qui les fera suivre à l'Amirauté française, avec une lettre d'explications.

## Romans Policiers

(suite de la page 3)

apparaît un élément nouveau. Si le surnaturel se montre sous la forme diffuse d'une crainte vague, il n'a plus aucun contenu réel, et le roman policier est absolument rationaliste. De là vient que les "bons auteurs" prescrivent absolument l'emploi de l'hypnotisme, du fakirisme, des Chinois, des Hindous, etc...

Et puis, il y a le désir de secouer les nerfs, de provoquer des émotions violentes, désir qui a fait naître en France, sur nos scènes théâtrales d'avant-guerre, un certain nombre de pièces touchant à la frénésie.

Un détail encore : avez-vous remarqué l'importance du bridge dans les romans policiers ? Sans tenir compte du fait que tous deux sont avant tout anglo-saxons, il faut bien avouer une parenté qui les unit.

Ainsi, sans valeur propre, sans dignité littéraire, le roman policier prolonge invisiblement les romans de chevalerie, les anciennes fables, et d'un autre côté répond au goût de notre temps, à la fois rationnel et déséquilibré. Vous, mes camarades, qui à vos petites tables, lisez les dernières et si mauvaises publications du Masque, vous croyez obéir à un goût, vous livrer à un amusement personnel, détrompez-vous : derrière vos épaules, se penchent le Passé et le Présent, et ils lisent à votre place.

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### Contrôleur civil au Maroc et en Tunisie

Diplôme : Licence ou équivalence. 12 places, dont 50 % rés. aux prisonniers.

### Attaché d'Ambassade et Consul suppléant

Diplôme : Licence ou équivalence, 12 places, dont 50 % rés. aux prisonniers. 22 places, dont 50 % rés. aux prisonniers.

Attaché de Consulat  
Secrétaire interprète - Orient  
Diplôme : Licence ou équivalence. 4 places, dont 50 % rés. aux prisonniers.

### COLONIES Rédacteur à l'Administration centrale

Diplôme : Licence ou équivalence. 5 places, dont 50 % rés. aux prisonniers.

### ÉDUCATION NATIONALE Agrégation de Droit

Diplômes Doctorat et trois D. E. S.

## L'UNIVERSITÉ

### CONCOURS ADMINISTRATIFS (où est exigée la Licence en Droit) Places réservées aux prisonniers

4 places, dont 50 % rés. aux prisonniers.  
3 places, dont 50 % rés. aux prisonniers.

### Rédacteur à l'Administration centrale

Diplôme : Licence. 20 places, dont 50 % rés. aux prisonniers.

### FINANCES

### Rédacteur à l'Administration centrale

Diplôme : Licence ou équivalence. 40 places, dont 50 % rés. aux prisonniers.

### Commissaire-Contrôleur des Assurances privées

Diplôme : Licence. 5 places, dont 50 % rés. aux prisonniers.

### Adjoint à l'Inspection des Finances

### Auditeurs à la Cour des Comptes

Diplôme : Licence ou équivalence.

15 places, dont 50 % rés. aux prisonniers.

### Contrôleur-Adjoint des Contributions directes et du Cadastre

Diplôme : Licence.

15 places, dont 50 % rés. aux prisonniers.

### GUERRE

### Rédacteurs

Diplôme : Licence ou Diplôme de sortie d'une grande école.

10 places, dont 50 % réservées aux officiers de l'armée active.

(Majoration de points pour les mobilisés).

1/2 point par mois de présence dans une unité combattante.

1 point par mois pour décoration militaire et suivant le nombre d'enfants.

10 points pour 4 réformes.

1/10<sup>me</sup> du maximum des points pour les orphelins de guerre mineurs.

(Voir suite au prochain numéro)

